

Chers adhérents,

Comme nous le constatons durant les dernières journées d'études, les temps changent et les positions de l'Acireph, si insolites et dérangeantes il y a quelques années encore, semblent désormais avoir droit de cité : la philosophie en amont de la terminale ne fait plus scandale (même en seconde) et surtout la redéfinition des épreuves du baccalauréat pour les séries technologiques est programmée par l'Inspection générale, comme vous pourrez le lire dans le compte rendu de la dernière rencontre que l'Acireph a eu avec son Doyen. L'année 2012 pourrait bien nous surprendre et réjouir les adhérents de l'Acireph. Mais il y a aussi des motifs d'inquiétude préoccupants : D'abord la mise en œuvre de la réforme qui ouvre certaines possibilités ne répond en rien à la nécessité d'un cursus philosophique au lycée, tel que l'Acireph le revendique depuis toujours. Nos dernières journées d'étude ont été l'occasion d'analyser les nouveaux dispositifs de la réforme et de prendre la mesure de leur intérêt, mais aussi des dangers qu'ils comportent. Ensuite, si on se décide à proposer de nouvelles épreuves pour l'examen en séries technologiques, il faut que ce soit l'occasion de ré-interroger en profondeur les finalités et les objectifs de l'enseignement de la philosophie dans ces séries. Le risque évidemment serait de se contenter de maquiller légèrement l'existant pour que ses défauts soient moins visibles sans remettre réellement en question les épreuves telles qu'elles existent, et sans analyser les raisons pour lesquelles elles sont inadaptées. Ainsi notre association, qui peut devenir une force de proposition importante dans les années qui viennent doit aussi faire preuve de vigilance et examiner avec autant d'ouverture que de circonspection les propositions qui seront faites pour faire avancer celles qui iront dans le sens d'une réelle démocratisation de l'enseignement de la philosophie.

Pour mener à bien ce travail la participation du plus grand nombre d'entre nous à la réflexion sera nécessaire. N'hésitez pas à intervenir dans les échanges qui auront prochainement lieu sur listireph, pour faire part à tous de vos remarques, de vos critiques ou de vos suggestions et pour témoigner de votre expérience !

Je vous souhaite une excellente année, à la hauteur de vos espérances.

Cécile Victorri

Présidente de l'Acireph

Bulletin  
de  
l'Association  
pour la  
Création  
des Instituts  
de Recherche  
sur  
l'Enseignement  
de la  
Philosophie

**Compte rendu de la rencontre avec le  
Doyen de l'Inspection générale de philosophie  
M. Paul Mathias le 5 décembre 2011**

*L'Acireph est représentée par Cécile Victorri, Joël Dolbeault et Nicole Grataloup.*

1) Le principal objet de cette rencontre concerne **les épreuves du Bac dans les séries technologiques**. Le précédent doyen, Marc Sherringham, nous ayant assuré lors de l'entrevue qu'il nous avait accordée en avril 2011, qu'il envisageait de réunir dès cette rentrée une commission pour travailler sur cette question, nous souhaitons savoir où ce projet en est.

P. Mathias nous répond que l'Inspection générale partage le constat que l'état actuel des épreuves n'est pas satisfaisant, et souhaite les modifier. Il évoque la possibilité d'une épreuve orale, selon des modalités variées, mais convient vite de son impossibilité au regard des moyens qu'elle exigerait.

Il envisage donc de former une commission pour travailler à la modification des épreuves écrites, y compris de leur durée, qui se réunirait à partir de mai 2012, les contraintes du calendrier de l'Inspection générale ne permettant pas de l'envisager avant cette date. La commission travaillerait en 2012-2013, pour une entrée en application lors de la session 2014 du Bac. L'Acireph sera invitée à participer à cette commission. Nous avons insisté pour qu'il y ait aussi des professeurs de philosophie qui enseignent dans les classes technologiques et qui puissent donc faire valoir leur expérience dans cette commission.

Nous avons fait état de la réflexion que l'Acireph a engagée depuis les Journées d'Étude 2010 sur cette modification des épreuves, tout en précisant que nous n'avions pas de propositions « clefs en main », et rappelé les idées générales auxquelles nous tenons : que les épreuves soient faisables pour les élèves et leur permettent de faire valoir les acquis de leur travail pendant l'année ; qu'elles sortent de l'effet « tout ou rien » qui caractérise les épreuves actuelles, par exemple en étant plus segmentées et en évaluant mieux les connaissances acquises ; qu'on ne se contente pas d'un simple réaménagement de l'existant, mais qu'on puisse envisager des épreuves véritablement nouvelles. Le Doyen ne s'est pas montré hostile à cette idée.

Il a fait remarquer en outre que la philosophie est la seule discipline qui ne précise pas ses attendus, et qu'il faut remédier à cela. Nous avons dit que c'est une des choses que nous demandons depuis longtemps, et que ce devrait être une des tâches de la commission qui travaillera sur les épreuves que d'identifier et de formuler explicitement ces attendus.

L'Acireph considère l'annonce de cette commission comme une très bonne nouvelle, et consultera très prochainement ses adhérents sur ce qu'ils estiment devoir être les attendus fondamentaux des épreuves de philosophie pour les séries technologiques.

2) Concernant le bilan sur **l'introduction d'un enseignement de philosophie à partir de la Seconde**, le Doyen nous a confirmé que l'Inspection générale devait évaluer ce qui a été fait cette année, sur la base d'observations en février et mars, et des remontées des IPR-IA. Ce rapport sera rendu en septembre au ministre, mais le Doyen ne peut pas nous promettre qu'il sera public. Cette décision relève du ministère. L'Acireph souhaite que cette publication ait lieu, et interviendra si nécessaire auprès du ministère en ce sens.

3) Le dernier point abordé est celui des **dédouplements en classes technologiques** : tout en convenant de leur caractère indispensable, P. Mathias confirme que la décision en revient aux chefs d'établissements sur la base des moyens dont ils disposent et de leur projet d'établissement. Tout en recevant nos arguments sur la nécessité des dédoublements d'une manière compréhensive, le Doyen nous affirme qu'il ne peut pas revendiquer publiquement en son nom propre cette exigence. De notre côté, nous continuons à demander ce maintien des dédoublements, qui est vital et pour les collègues, surtout ceux qui ont tout leur service dans ces classes, et pour la réussite des élèves, et pour l'avenir de l'enseignement de la philosophie.

\*\*\*\*\*

**JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ACIREPH  
Philosophie en Seconde : un piège ou une  
chance pour la philosophie ?  
22-23 octobre 2011 – Compte rendu**

Dans son allocution d'ouverture, Cécile Victorri expose les principaux enjeux de l'actuelle réforme consistant à introduire un enseignement de philosophie avant la Terminale. Après avoir présenté les nouveaux dispositifs progressivement mis en place depuis la rentrée 2009, elle distingue trois sortes d'enjeu.

D'abord, *des enjeux politiques* : le projet est conduit dans le cadre de la réforme du Lycée, dont les grands objectifs sont l'autonomie des établissements et l'individualisation des parcours. Par conséquent, en fonction des lycées et du choix de chacun, certains élèves feront de la philosophie avant la Terminale et d'autres pas du tout. Peut-on alors parler de démocratisation de notre enseignement ?

Ensuite, *des enjeux professionnels* : l'ensemble des dispositifs conduit le professeur de philosophie à travailler en interdisciplinarité sur des sujets ou questions non proprement philosophiques. Cela ne va-t-il pas brouiller l'image de la discipline au sein du lycée, d'autant que les textes officiels ne disent rien sur ce qu'est une intervention spécifiquement philosophique dans ces dispositifs ?

Enfin, *des enjeux pédagogiques* : l'ACIREPH défend la progressivité de l'enseignement de la philosophie au Ly-

cée. Cette réforme introduit-elle une certaine progressivité ou vient-elle menacer les quelques expériences faites en Première qui vont explicitement dans ce sens ?

Le samedi après-midi est d'abord consacré à *un travail sur la progressivité*, avec deux interventions.

Sébastien Charbonnier rapporte un ensemble d'observations faites dans le cadre du travail d'une Thèse. L'objet : une initiation à la philo en Première L ou ES. Les conditions : des professeurs ayant un bon contact avec les élèves ; un enseignement non évalué d'1 heure par semaine. En résumé, le bilan est plutôt décevant : les élèves ont considéré que 1 heure hebdomadaire ne permettait pas de suivre un vrai enseignement. Enfin, les élèves de Première L se disaient plus inquiets en abordant la Terminale après cette initiation qu'avant.

Après l'exposé, la discussion semble mettre en évidence le fait que l'initiation à la philosophie en Première doit d'emblée porter sur un ou des problèmes précis, non sur la présentation la discipline, contrairement à une pratique assez fréquente.

Suit une intervention de Cécile Victorri sur un projet d'Accompagnement Personnalisé, dans l'esprit de la réforme : six ateliers de 6h pour des groupes différents d'élèves ; des compétences à développer précisées (distinguer des concepts, faire une objection à une thèse, etc). Par exemple, un colloque de philosophes sur la question « Les hommes sont-ils égaux ? » ou encore un atelier sur la question des embryons surnuméraires, avec un prof de biologie.

La question est alors de savoir si les deux types d'enseignement sont équivalents pour préparer les élèves à l'enseignement de la philosophie en Terminale, et s'ils sont rivaux en droit aussi bien qu'en fait.

La deuxième partie de l'après-midi est consacrée à *un travail sur l'interdisciplinarité*, avec à nouveau deux interventions.

François Meyer rapporte un projet commun math-philo, mené avec un collègue de mathématiques également présent. Ce projet existait avant les nouveaux dispositifs, à l'adresse des Secondes et Terminales. L'objet : sur les paradoxes de l'infini, les paradoxes de Zénon. Le bilan de cette expérience est positif : il permet de montrer aux élèves la philosophie et les mathématiques sous un nouveau jour – la philosophie comme pouvant porter sur des objets précis, liés à une culture ; les mathématiques comme ayant une histoire, au cours de laquelle apparaissent certains concepts.

Suit une intervention de Nicole Grataloup sur une option facultative intitulée : « Analyse des grandes questions contemporaines ». Le public : des élèves de Seconde, dans le cadre d'un cycle de préparation à l'entrée à Science Po, jusqu'à la Terminale. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire : philosophie, économie, histoire-géographie. Trois thèmes traités dans l'année : les médias, les inégalités, l'homme et la nature. Nicole réfléchit

sur la place de la philosophie dans ce type d'enseignement interdisciplinaire. Elle considère d'abord l'apport du professeur de philosophie y a toute sa place. Pourquoi ? Même si la culture proprement philosophique n'est pas mobilisée, le professeur de philosophie inciterait davantage que ses collègues des autres disciplines à une réflexion personnelle (aux dires des collègues eux-mêmes) et à une prise de distance, par opposition à l'approche empathique du prof d'histoire.

La matinée du dimanche permet de débattre des différentes interventions du samedi après-midi, plus généralement du projet de réforme.

Un point semble faire l'accord : pour notre association, il est possible de continuer à revendiquer certaines choses non contenues dans la réforme – notamment un cours de philo pour toutes les Premières L –, tout en cherchant à voir comment exploiter positivement cette réforme.

Plusieurs participants font remarquer que le problème est peut-être moins le contenu intrinsèque de cette réforme que les conditions de sa mise en œuvre : le fait que beaucoup de collègues n'ont pas de poste fixe, ce qui ne facilite pas la connaissance d'autres collègues et donc le travail interdisciplinaire ; le fait que les classes soient de plus en plus nombreuses (ce qui pose problème en Accompagnement Personnalisé).

L'ensemble des participants est favorable au travail interdisciplinaire et ne pense pas que la philosophie se perde dans un tel travail. Les professeurs qui ont pratiqué cela en tirent un bilan plutôt positif.

L'après-midi du dimanche est consacrée à l'épreuve de philosophie des séries technologiques.

Joël Dolbeault fait un rappel historique de la question : les Journées d'étude 2010 ont été consacrées à la philosophie dans les séries technologiques. Elles ont débouché sur un ensemble d'idées visant à modifier les programmes et les épreuves. Devant l'impasse constituée par la question du changement de programme, l'ACIREPH a décidé de s'attacher essentiellement aux épreuves et de faire une demande en ce sens à l'Inspection. La rencontre avec M. Sherringham (en avril 2011), Doyen de l'Inspection Générale de Philo, nous a laissé entendre que la voie était entr'ouverte. Depuis, l'ACIREPH travaille à la question et différents types d'épreuve ont été proposées par les membres du CA.

Les points sur lesquelles tous semblent s'accorder sont encore très généraux : diminuer la durée de l'épreuve ; guider davantage l'élève. Les points qui ne font pas encore l'objet d'un accord sont : faut-il plusieurs sujets ? De types différents ? Et si oui, lesquels ? Faut-il qu'une partie de l'épreuve soit consacrée à la restitution de connaissances ?

La discussion s'ensuit.

Certains participants considèrent qu'il est difficile de proposer une meilleure épreuve (compte tenu des pro-

grammes imposés), et qu'il est peut-être plus pertinent de demander une clarification de ce qui est demandé (en termes de compétences) et des critères de corrections.

Ceux-ci considèrent que les différentes propositions de sujets donnent aux concepteurs de sujet une tâche compliquée, par exemple pour les questions de connaissance utilisant les repères, ou encore pour les questions accom-

pagnant les textes. Il s'agit alors pour l'ensemble de la profession de prendre de nouvelles habitudes. Par ailleurs, l'examen des propositions concrètes permet de soulever une difficulté : à vouloir guider les élèves, on risque parfois de les embrouiller. La réflexion reste ouverte, et le travail doit se poursuivre, dans le courant de l'année.

## BULLETIN D'ADHESION

*(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin,  
le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)*

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2011/2012, **je paye 25 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : ..... Ville : .....

**e-mail** : ..... Tél : .....

Êtes-vous déjà inscrit-e sur listireph2 ?    oui     non

Sinon, souhaitez vous y être inscrit-e pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ?

oui     non

(Si oui, vérifiez que vous avez indiqué lisiblement votre adresse mail ci-dessus)

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit-e sur listireph ?

oui     non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ?

oui     non

**Date :**

**Signature :**

**Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)  
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**

N'hésitez pas à consulter le site de l'ACIREPh

- [www.acireph.org](http://www.acireph.org) -